**Références normatives**

Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, publiée au Journal Officiel du 13 juillet 1976.

Loi n° 2008-757 du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement, publiée le 2 août 2008.

LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, publiée au Journal Officiel du 5 août 2009.

LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, publiée au Journal Officiel du 13 juillet 2010.

Décret n° 2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements, publiée au Journal Officiel du 30 décembre 2011.

Décret n°77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, publié au Journal Officiel du 13 Octobre 1977.

Arrêté du 20 décembre 2004 fixant la liste des animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire, Journal Officiel du 7 janvier 2005.

**Articles**

BILLET (P.), « La prise en compte de la faune sauvage dans le cadre des procédures d'aménagement, de gestion et d'occupation de l'espace : réalités d'une apparence juridique », Natures Sciences Sociétés 14, 2006, pp. 13-21.

*CAMPROUX-DUFFRÈNE (M.-P.) et LUCAS (M.), « L’ombre portée sur l’avenir de la trame verte et bleue. Quelques réflexions juridiques », Développement durable et territoires, Vol. 3, n° 2 | Juillet 2012.*

CHRESTIA (P.), *«*Application de la théorie du bilan en matière de travaux autoroutiers », *Actualités juridique, Droit administratif* *(AJDA)*, 1997, p. 545.

HOSTIOU (R.), « Des limites du contrôle du juge administratif sur une décision de refus d'engager des travaux d'utilité publique », *Actualités juridiques, Droit immobilier (AJDI)*, 2004, p. 303.

LATOUCHE (S.), « Pour une société de décroissance », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2003.

*LIMA (G. B), « Les diverses formes pour la compensation dans la protection juridique de l’environnement : un défi pour l’épistémologie juridique », ACDI-Anuario Colombiano de Derecho International vol.7, Bogotá pp. 161-188.*

LUCAS (M.), « La compensation écologique des zones humides en France : vers une intégration des services écosystémiques ? », Droit de l'environnement, n°219, janvier 2014, pp. 19-25.

*LUCAS (M.), « La compensation environnemental, un mécanisme inefficace à améliorer », Revue juridique de l’environnement, 1/2009, pp. 59-68.*

NÉOUZE (B.), « La compensation écologique, une double peine pour l'agriculture », *Réussir grandes cultures*, janvier 2013, n°265, pp. 78-80.

*QUÉTIER (F.) et al., « Les enjeux de l'équivalence écologique pour la conception et le dimensionnement de mesures compensatoires d'impacts sur la biodiversité et les milieux naturels », Sciences eaux & territoires, article hors-série – 2012, 7 p.*

*ROCHE (C.), « évaluation des incidences d'un projet d'aménagement sur une zone Natura 2000 », Actualités juridiques du Droit administratif, 2014, p 807-811.*

*ROYER (E.), « Indemnité compensatoire de contraintes environnementales », Dalloz actualité, 16 mai 2008, 1 p.*

TESTOT (L.), « Les crises écologiques », Sciences Humaines, numéro spécial, n°247, avril 2013

THIÉVENT (P.) et QUENOUILLE (B.), « Un moyen de compensation pour maintenir la biodiversité *»*, Biodiversité*, énergie et changements climatiques*, pp. 53-57.

*TUTENUIT (C.) et STEHLIN (C.), « Combien valent les escargots, lorsqu'ils ne sont pas de Bourgogne ? La biodiversité : quelles valeurs ? Et pour quelles décisions? », Annales des Mines – Responsabilité et environnement, 2009/2 n° 54, p. 23-29.*

VANPEENE-BRUHIER (S.), PISSARD (P.-A .) et BASSI (C.), « Mesures compensatoires des atteintes à l’environnement dans les projets d’infrastructures : de nouvelles exigences réglementaires pour une amélioration des pratiques ? », Sciences eaux & territoires, article hors-série 2013, 7 p.

UNTERMAIER (J.), « La Charge de l'environnement face au Droit administratif » *Revue juridique de l'environnement*, n° spécial 2005, pp. 145-159.

UNTERMAIER (J.)

**Ouvrages**

BONNEUIL (C.) et FRESSOZ (J.-B.), *L'évènement Anthropocène. La terre, l'histoire et nous* (Seuil, 2013, Paris, 320 p.

DESCARTES (R.), *Discours de la méthode*, 6e partie, Bibliothèque de la Pléiade, Éd. Gallimard, 1966, p. 168.

ILLICH (I.), « L'histoire des besoins », *La perte des sens*, éd. Fayard, 2004, 357 p.

GEORGESCU-ROEGEN (N.), *La décroissance. Entropie, écologie, économie*, éd. Sang de la Terre et Ellébore, 2006.

**Rapports**

WILKINSON (J.) et THOMPSON (J.), *2005 Status Report on Compensatory Mitigation in the United States*, Environmental Law Institute, avril 2006, Washington, 110 p.

*« Compenser les atteintes à la biodiversité : expériences internationales et enseignements pour la France », Le point sur, Commissariat général au développement durable, n° 133, août 2012, 4 p.*

*« Standard on Biodiversity Offsets », Business and Biodiversity Offsets Programme (BBOP), 2012, Washington, D.C., 29 p.*

*« To No Net Loss and Beyond: An Overview of the Business and Biodiversity Offsets Programme », Business and Biodiversity Offsets Programme (BBOP), 2013, Washington, D.C., 35 p.*

*Guide « espèces protégées, aménagements et infrastructures » Recommandations pour la prise en compte des enjeux liés aux espèces protégées et pour la conduite d’éventuelles procédures de dérogation au sens des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l’environnement dans le cadre des projets d’aménagements et d’infrastructures*, Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Paris, 65 p.

HUBERT (S.) et al., « Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels », *Références*, Commissariat général au développement durable, Direction de l'eau et de la biodiversité, Octobre 2013, 232 p.

*Modalités de mise en œuvre des mesures compensatoires*, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté, Besançon, 5 janvier 2011, 14 p.

« Ecosystems and human well-being: Opportunities and challenges for business and Industry », Millennium ecosystem assessment, 2005, 36p.

MADSEN (B.) et al., « Offset and compensation programs worldwide », *State of biodiversity markets*, 2010. 85 p.

SOYER (H.) et al., *La compensation écologique état des lieux & recommandations*, Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) France, 2011, Paris, 44 p.

DARBI, (M.) et al., *International Approaches to Compensation for Impacts on Biological Diversity. Final Report*, 2009, Berlin, 184 p.

CHEVASSUS-AU-LOUIS (B.), et al., *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes Contribution à la décision publique*, Centre d'analyse stratégique, avril 2009, 378 p.

TEN KATE (K.) et al., *Les fonds environnementaux et les mécanismes de compensation et d'Offset des atteintes à la biodiversité – Projet RedLAC de renforcement des Compétences des fonds Environnementaux*, Latin American and Carribbean Network of Environmental Funds*,* 101 p.

Analyse de mesures compensatoires aux atteintes au patrimoine naturel Recueil et analyse de cas, Pour le ministère de l'écologie de l'énergie, du développement durable et de la mer, Envirscop – CERE – SOGREAH – IN VIVO, 2010, 241 p.

« Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure »*, La revue du CGDD*, Commissariat général au développement durable, 2012, 106 p.

*Les mesures compensatoires pour la biodiversité – Principes et projet de mise en œuvre en Région PACA,* Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 2009, 55 p.

MARTINEZ (C.), *Les espaces protégés français*, *une diversité d'outils au service de la protection de la biodiversité*, Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) France, Paris, 2008, 68 p.

STERN (N.). 2008. "The Economics of Climate Change." American Economic Review, 98(2): 1-37, 45 p.

BRUNDTLAND, (G.H.) Notre avenir à tous, Commission mondiale de l'environnement et du développement, éditions du Fleuve, 1989, p. 179.